



développeur d'avenirs durables

OUTRE-MER

RAPPORT ANNUEL

2011

COLLECTIVITÉS
LOCALES



SECTEUR PRIVÉ



HABITAT



COOPÉRATION
RÉGIONALE



AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Établissement public industriel et commercial au statut d'institution financière, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur le terrain dans l'ensemble de l'Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

Avec sa large palette d'instruments financiers, son expertise technique et sa production de connaissances, l'Agence répond de manière différenciée à ses partenaires : pouvoirs publics locaux, entreprises publiques, secteur privé et associatif.

En 2011, l'AFD a consacré plus d'1,1 milliard d'euros au financement d'actions dans l'Outre-mer sur un total de près de 6,9 milliards d'euros de financements dans le monde.



<http://outremer.afd.fr>

LES FINANCEMENTS

DE L'AFD EN 2011 EN OUTRE-MER CONTRIBUERONT À :

—

L'amélioration du réseau d'alimentation en eau potable et d'assainissement ***pour 375 000 personnes***

—

L'aménagement d'équipements de ***santé utilisés par 290 000 personnes par an***

—

Le traitement de ***285 000 tonnes de déchets solides par an***

Note méthodologique : Les indicateurs mentionnés rendent compte des effets attendus des actions auxquelles concourent les financements autorisés par l'AFD en 2011. Il s'agit d'indicateurs évalués *ex ante* et renseignés au cours de l'instruction de chaque projet sur la base des résultats que devrait générer le projet une fois terminé. Ces indicateurs s'inscrivent dans une démarche de contribution au développement : les moyens mis à disposition par l'AFD et permettant d'aboutir aux résultats anticipés ne sont pas seuls à l'origine des résultats de développement.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT ANNUEL

OUTRE-MER 2011

LE SOMMAIRE

4 6

- 4 Avant-propos du Directeur général
- 5 Chiffres clés 2011
- 6 Les faits marquants

7 16

L'ACTIVITÉ EN 2011

- 8 Accompagner les politiques publiques locales
- 11 S'engager auprès du secteur privé
- 14 Financer l'habitat et l'aménagement urbain
- 16 Encourager la coopération régionale

17 22

ANNEXES

- 18 Comité Outre-mer et organigramme
- 19 Les publications
- 20 Les projets autorisés par l'AFD en 2011
- 22 Le réseau AFD en Outre-mer

Dov ZERAH

DIRECTEUR GÉNÉRAL

2011 a été une année exceptionnelle pour l'Agence en Outre-mer. Nos autorisations d'engagement ont atteint le niveau historique de 1,1 milliard d'euros, bien au-delà de l'objectif que nous nous étions fixé. Nous le devons à une activité particulièrement dynamique en faveur du secteur public : entre 2010 et 2011, celle-ci a augmenté de 40 % démontrant la volonté et la capacité de l'Agence de répondre aux besoins de ce secteur.

Avec plus de 500 millions d'euros, le soutien au secteur privé n'est pas en reste. Notre partenariat avec Oséo, que nous représentons localement dans les DOM, demeure stratégique. De plus, en complément de notre large gamme de produits financiers proposée au secteur privé, l'Agence a développé une nouvelle offre de prêts à long terme pour financer les entreprises ultramarines et continue à intervenir en fonds propres.

Au-delà des financements, l'Agence poursuit l'animation du débat d'idées. Dans le cadre de l'année des Outre-mer et en partenariat avec le CEROM, elle a organisé, en novembre 2011, une conférence sur les leviers de la croissance dans les territoires ultramarins. Le croisement des regards entre chercheurs, décideurs et opérationnels, d'Outre-mer comme de métropole, a rendu possible des débats d'une grande richesse.

Le plan d'orientation stratégique de l'Agence pour la période 2012-2016 réaffirme clairement la priorité accordée à l'Outre-mer pour favoriser le développement endogène inscrit dans l'action du Comité interministériel de l'Outre-mer de 2009. Notre soutien passera par l'accompagnement financier et l'appui-conseil des secteurs public et privé, la mise en œuvre d'un ambitieux plan pour l'habitat et l'aménagement urbain ainsi que par l'appui à une meilleure inté-

gration des territoires dans leur environnement régional. Ce dernier point est crucial. Grâce à sa présence simultanée dans l'Outre-mer et dans les pays voisins, l'Agence a toute légitimité pour travailler sur cette problématique. Trois vecteurs sont à notre portée : le renforcement des échanges économiques, la promotion de la gestion des biens publics à l'échelle régionale, notamment la protection de la biodiversité, et l'utilisation de ces régions comme plates-formes de projection de l'influence française.

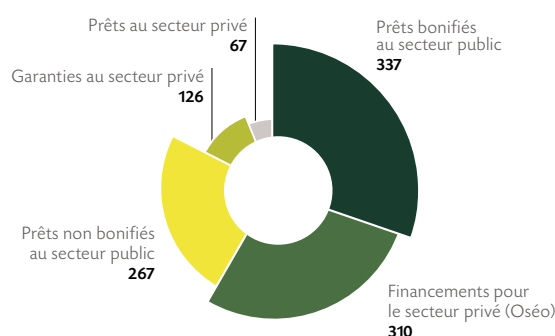
Pour répondre aux attentes de nos partenaires ultramarins, nous approfondirons encore notre palette d'outils. Nous souhaitons en particulier que Proparco retrouve un rôle dans l'apport de fonds propres aux entreprises ultramarines. Enfin, la compréhension des enjeux de développement de ces territoires constitue une des priorités de notre stratégie de production de connaissances et nous poursuivrons notre engagement intellectuel sur les Outre-mer. ♦



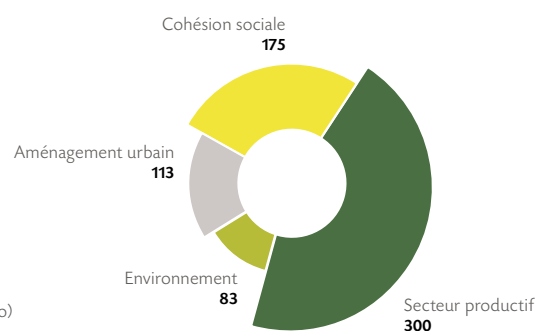
CHIFFRES CLÉS 2011

DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

L'AFD est implantée dans 9 collectivités et départements d'Outre-mer où elle finance et accompagne des projets de développement local. 142 collaborateurs de l'AFD travaillent dans les agences ultramarines et 24 suivent les activités depuis le siège. À ces 166 personnes s'associent des équipes spécialisées sur certains secteurs d'intervention, qui suivent également les projets menés en Outre-mer.



RÉPARTITION DES AUTORISATIONS DE FINANCEMENT PAR INSTRUMENT FINANCIER (EN MILLIONS D'EUROS)



AUTORISATIONS DE FINANCEMENT PAR SECTEUR POUR COMPTE PROPRE (EN MILLIONS D'EUROS)

▽
Ces chiffres ne prennent pas en compte les garanties accordées, ni les financements dans le cadre de mandats de gestion Oséo

LES AUTORISATIONS DE FINANCEMENT DANS L'OUTRE-MER DU GROUPE AFD (EN MILLIONS D'EUROS)

	2010	2011
Guadeloupe	88,8	91,9
Guyane	55,2	35,3
Martinique	96,8	105,3
La Réunion	95,2	151,9
Mayotte	32,7	80,5
Nouvelle-Calédonie	134,0	286,3
Polynésie française	120,0	39,1
Saint-Pierre-et-Miquelon	3,5	5,6
Saint-Martin	1,4	0,7
Saint-Barthélemy	0,0	0,8
Commun à plusieurs départements	3,5	0,0
TOTAL PRÊTS ET DOTATIONS	631,1	797,4
MANDAT DE GESTION OSÉO	326,2	310,1
TOTAL	957,3	1107,5

LES FAITS MARQUANTS

2011

2011 ANNÉE DES OUTRE-MER

- Articulée autour de grandes thématiques (histoire, culture, éducation, environnement, etc.), l'Année des Outre-mer a pour objectif de mettre en lumière les « identités » des 12 départements et collectivités d'Outre-mer.

FÉVRIER-MARS

MISSIONS CONJOINTES AFD-OSÉO DANS LES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS D'AMÉRIQUE ET À LA RÉUNION

- La direction Outre-mer de l'AFD et le directeur Outre-mer d'Oséo ont effectué leur premier déplacement conjoint dans les DOM pour rencontrer les banques, les représentants des organismes socio-professionnels et les chefs d'entreprises. Les deux établissements publics ont mis en avant leurs interventions en matière de financement court terme, d'aides à l'innovation, de contrats de développement et de prêts « mezzanines ».

31 MARS

MAYOTTE DEVIENT LE 101^E DÉPARTEMENT FRANÇAIS

3 AOÛT

CRÉATION D'UN ORGANISME PARTENARIAL DE L'ASSAINISSEMENT EN NOUVELLE- CALÉDONIE

- L'Assemblée générale des maires a approuvé la création d'un organisme partenarial de l'assainissement en Nouvelle-Calédonie. Lancée en 2008, l'initiative du gouvernement pour « l'assainissement des villes et villages de Nouvelle-Calédonie » vise à protéger le lagon calédonien de la pollution liée au rejet des eaux usées domestiques. Ayant fortement contribué au lancement de l'initiative, l'AFD a accompagné le gouvernement durant ces trois dernières années.

2 DÉCEMBRE

70 ANS DE L'AFD

- Les agences ultramarines ont célébré l'événement en organisant des rencontres avec le grand public, les acteurs économiques et la presse et ont présenté l'exposition anniversaire « Objectif Développement », réalisée en association avec Magnum Photos.

13 DÉCEMBRE

SAINT-BARTHÉLEMY BÉNÉFICIE DU FONDS DOM

- Après son changement de statut, la collectivité de Saint-Barthélemy a signé une convention avec l'AFD qui lui permet à nouveau de recourir aux services du Fonds DOM. L'État et la collectivité doteront ainsi le compartiment dédié du Fonds à concurrence de 800 000 euros chacun au cours de la période 2011-2014, permettant l'octroi de 6,4 millions d'euros de garanties.

25 NOVEMBRE

CONFÉRENCE "CRÉER DE LA VALEUR AJOUTÉE ET DE L'EMPLOI EN OUTRE-MER"

- La conférence biennale de l'AFD sur l'Outre-mer, en partenariat avec CEROM, a réuni plus de 200 décideurs, chercheurs et acteurs publics et privés à Paris, et a permis de dresser un panorama de la situation des entreprises et du marché de l'emploi. La forte croissance économique ultramarine s'avère insuffisante pour rattraper leur retard en termes de revenus et faire diminuer durablement le chômage de ces territoires, confrontés à un déficit structurel de compétitivité. Partageant leurs expériences, les participants ont envisagé des solutions adaptées, notamment le renforcement de l'intégration régionale et des dispositifs de formation professionnelle.

L'ACTIVITÉ EN 2011

7
16



ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES



8

Énergie

AMÉLIORER LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ À MAYOTTE

À Mayotte, la demande en électricité s'accroît fortement du fait de la poussée démographique et de l'amélioration du niveau de vie (avec la mise en place des minima sociaux). Le développement de l'île passe, entre autres, par une fiabilisation du système de production électrique. L'AFD finance ainsi à hauteur de 75 millions d'euros le projet d'investissement du concessionnaire public Électricité de Mayotte, notamment l'extension de la centrale électrique de Longoni.

Dans l'Outre-mer, l'AFD appuie les politiques publiques, en vue de renforcer la cohésion sociale et de préserver l'environnement.

En 2011, les autorisations d'engagement de l'AFD en faveur du secteur public ultramarin s'élèvent à 605 millions d'euros, dont plus de 50 % sous la forme de prêts bonifiés par l'État. Ils ont financé des investissements dans les secteurs éducatif, médico-social, de la santé (50 % des engagements), de l'aménagement urbain (30 %) et de l'environnement (eau et assainissement, traitement des déchets, énergies propre – environ 20 %). Outre ces financements, l'Agence apporte une offre de service en appui-conseil aux collectivités locales pour accompagner la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques.

FINANCER LES INVESTISSEMENTS

En Guyane, dans les collectivités du Pacifique et dans les départements de l'océan Indien, les collectivités locales ultramarines font face à un important dynamisme démographique. Les Antilles sont quant à elles confrontées au vieillissement de leur population : en 2040, 40 % de la population aura plus de 60 ans. Ces évolutions démographiques obligent les collectivités à accroître de manière importante

leur offre d'infrastructures scolaires, sanitaires et de services en direction des jeunes et des aînés, d'autant plus que le niveau d'infrastructures publiques et d'équipement dans les territoires ultramarins est globalement inférieur à la moyenne métropolitaine.

En outre, la vulnérabilité économique et sociale des populations est importante. Dans les DOM, la proportion de familles monoparentales est trois fois plus importante qu'en France métropolitaine. Or, elles concentrent les ménages les moins aisés. À La Réunion, par exemple, parmi les enfants vivant dans une famille monoparentale, deux tiers ont leur parent sans emploi. Les collectivités territoriales ont ainsi un rôle social important à jouer en matière de logement, comme en matière de stimulation de l'emploi. Pour faire face à ces contraintes et renforcer la cohésion sociale, l'AFD accompagne les collectivités ultramarines dans l'élaboration et le financement de leurs investissements structurants et participe ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des populations ultramarines.

En 2011, près de 65 collectivités étaient concernées par cet appui financier dont plus de la moitié sont de petites communes ayant des difficultés d'accès à la ressource financière. L'AFD a notamment participé à la construction d'établissements scolaires ainsi qu'à différents projets concourant à l'amélioration des conditions de scolarité des élèves.

Dans le secteur sanitaire, l'AFD contribue au renfor-



GUYANE

Lycée de Saint-Laurent III du Maroni financé en partie par un prêt de l'AFD à taux bonifié d'un montant de 3 millions d'euros.

cement de l'offre de soins en finançant, par exemple, le plateau technique du CHU de Fort-de-France ou le programme d'investissement de l'établissement public de santé mentale à La Réunion. Enfin, les projets de préservation de l'environnement ont concerné la gestion des déchets et l'assainissement. En Polynésie française, l'AFD finance ainsi la collecte et le traitement des déchets de la commune de Manihi sur l'archipel des Tuamotu-Gambier.

PROPOSER NOTRE EXPERTISE AUX COLLECTIVITÉS

Cette mission traditionnelle d'offre de crédits aux collectivités locales est complétée par une offre de

605 MILLIONS

D'EUROS, SOIT PLUS DE 50 % DES FINANCEMENTS DE L'AFD DANS L'OUTRE-MER, SONT CONSACRÉS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

"Avec un taux de croissance démographique de 3,6 % par an, la Guyane est l'une des régions les plus dynamiques au monde : la population y a été multipliée par huit en 60 ans et l'on estime qu'elle pourrait atteindre les 700 000 en 2040 !

Les besoins en infrastructures scolaires sont immenses. Construire toujours plus d'établissements implique d'accélérer les prises de décision et de réduire les délais de réalisation.

Tout cela dans un contexte de restrictions budgétaires, avec des municipalités qui souffrent d'un manque de capacités à programmer et à mettre en œuvre techniquement les projets.

Ce déficit de compétence et d'expertise pourrait être un réel frein si nous n'avions la capacité de nous appuyer sur des partenaires ouverts et efficaces.

L'AFD nous aide en proposant une assistance technique aux communes jugées prioritaires en matière d'équipements scolaires. Ses experts travaillent avec les mairies, les inspecteurs de circonscription, les chefs d'établissement, le rectorat, pour évaluer les besoins en construction et en réhabilitation de bâtiments.

Ce travail commun nous permet de mieux répondre aux besoins exprimés, dans des délais réduits."

Alain CHARLES

Responsable du service Constructions scolaires et universitaires, Rectorat de Guyane



NOUVELLE-CALÉDONIE

RÉÉQUILIBRER L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE EN SOUTENANT LA PRODUCTION DE NICKEL

En Nouvelle-Calédonie, l'AFD favorise le rééquilibrage économique du territoire voulu par les accords de Matignon et de Nouméa en signant le plus gros financement de son histoire dans l'Outre-mer : un prêt de

170 millions d'euros en faveur de la Société minière du Sud Pacifique (SMSP). Ce concours permettra à l'entreprise publique de la Province Nord de participer à la construction d'une usine de ferronickel, projet piloté par sa

filiale KNS depuis 2008. Ce projet industriel de plus de 5 milliards de dollars fait travailler environ 5 000 personnes. L'exploitation assurera 800 emplois permanents sur le site. L'Agence participe ainsi à la structuration du secteur marchand,

par la mise en place d'un acteur industriel majeur mais également grâce aux activités induites générées par le projet.



"Ce qui est intéressant dans la démarche de l'AFD, c'est qu'elle ne s'est pas contentée d'affirmer qu'elle était prête à accompagner nos projets de développement. Avec l'aide de consultants, elle a dressé un état des lieux, en eau et en assainissement, sur l'ensemble de la Martinique en collaboration avec les différentes collectivités et leurs opérateurs. Cet état des lieux a ensuite été partagé avec toutes les parties prenantes. Dans un second temps, chacun a pu exprimer ses priorités, et les mettre en perspective avec celles des autres. À partir du diagnostic réalisé par l'AFD et des projets issus de notre programme d'investissement pluriannuel, la discussion s'est engagée afin de déterminer les priorités de financement pour Odyssi. Compte-tenu de la qualité du travail réalisé en amont, ces priorités se sont rapidement dégagées. C'est ainsi que nos actions en matière de rendement de réseau d'eau potable ont obtenu un financement pour ces prochaines années."

Raymond RISEDE

Directeur général d'Odyssi, Martinique

Odyssi est la régie de l'eau et de l'assainissement créée par la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique, dont fait partie la Ville de Fort-de-France. En 2011, l'AFD lui a accordé des prêts à hauteur de 5 millions d'euros pour financer une première phase d'investissement. Ces concours s'accompagnent d'échanges sur le cadre financier devant compléter l'effort d'investissement programmé. Ce dernier vise à améliorer la fiabilité et la qualité de l'alimentation en eau potable et à protéger les milieux aquatiques.

Aménagement du territoire

CONFORTER LES INFRASTRUCTURES VIS-À-VIS DU RISQUE SISMIQUE AUX ANTILLES

La survenance d'un séisme majeur constitue un risque permanent pouvant à tout moment mettre en péril les populations et le développement économique de la Guadeloupe et de la Martinique. Afin de financer la prévention et la gestion du risque sismique, l'AFD a approuvé l'octroi de deux prêts de 20 millions d'euros chacun à la Région et au Département de la Guadeloupe. Ces financements visent le confortement parasismique des lycées et des collèges, ainsi que des bâtiments administratifs et des réseaux routiers.



Plus d'informations sur <http://outremer.afd.fr>



service en appui-conseil qui se concrétise par différentes prestations : expertise technique sur des projets à venir, appui à la maîtrise d'ouvrage, accompagnement de certaines collectivités dans la définition et la mise en place de leurs politiques publiques.

Cette activité découle du savoir-faire acquis par l'AFD en Outre-mer mais aussi dans ses pays d'intervention, dans les secteurs de l'aménagement urbain, du traitement des déchets, de l'eau et de l'assainissement, des transports, de la santé... Elle peut s'appuyer sur le Cefeb, université d'entreprise de l'Agence, qui propose des cycles de formation à l'attention d'élus et de cadres de collectivités locales ultramarines. En 2011, une vingtaine de néo-calédoniens ont bénéficié d'une formation du Cefeb sur la thématique « démarche projet » afin de les sensibiliser aux outils d'identification et de conception d'un projet de développement local. En Polynésie française, des représentants, élus ou techniciens, d'une dizaine de communes ont été formés à l'analyse des finances publiques locales et à la gestion des services publics environnementaux. ♦

S'ENGAGER

AUPRÈS DU

SECTEUR PRIVÉ

L'Agence soutient le secteur privé, composé en majorité de très petites entreprises et de PME qui ont fortement subi les effets de la crise.

Afin d'aider les entrepreneurs, l'AFD propose une gamme étendue de solutions financières, en synergie avec l'offre bancaire : garanties, prêts directs et produits de l'établissement public Oséo (représenté dans l'Outre-mer par l'AFD), pour un total cumulé de 502 millions d'euros.

PROMOUVOIR LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Les TPE et les PME génèrent plus de 80 % de la valeur ajoutée des entreprises dans les DOM. Moins capitalisées que leurs homologues métropolitains, elles sont peu armées pour faire face aux retournements de conjoncture et sont exposées aux effets de la crise depuis 2009. En outre, les taux de chômage des économies ultramarines sont les plus élevés de France et affectent particulièrement les jeunes.

En partenariat avec l'ensemble des acteurs des territoires ultramarins et en synergie avec l'offre bancaire, l'AFD propose une gamme étendue de solutions financières, pour aider les entrepreneurs à créer des entreprises, les faire croître et les rendre durablement compétitives.

Principalement destinées aux très petites entreprises et aux PME, ces solutions facilitent l'accès au crédit bancaire, assurent le financement de la commande publique et contribuent au renforcement de la structure financière des entreprises.

L'AFD FINANCE LES
INVESTISSEMENTS PRIVÉS
À HAUTEUR DE
502
MILLIONS
D'EUROS (OSÉO INCLUS)



"2011 fut l'année de la consécration de l'Agrinerie, principe que nous avons lancé il y a déjà cinq ans. Ce concept consiste à faire cohabiter sur une même parcelle activité agricole et production d'énergie solaire.

Le soutien de l'AFD a permis à deux projets de voir le jour cette année à La Réunion. Les serres photovoltaïques du projet Agrinerie 3 abritent la principale production de fruits de la passion de l'île ainsi qu'une centrale électrique d'une capacité installée de 1,91 MWc (Mégawatt crête), ce qui correspond à la consommation annuelle de plus de 1000 foyers réunionnais.

Le deuxième projet, cofinancé par l'AFD et mis en service en septembre 2011 pour une puissance de 2,6 MWc, a renforcé le partenariat établi avec la coopérative d'huiles essentielles par la mise en culture biologique de plantes à parfums et médicinales sur 6 hectares. Ce projet a fortement relancé une des activités agricoles historiques de l'île.

L'AFD et Akuo Energy ont répondu à cette exigence pour les générations futures de faire coexister production agricole et production d'énergie propre et renouvelable."

Éric SCOTTO

Président d'Akuo Energy

LA RÉUNION

Panneaux photovoltaïques au sol
de l'entreprise Akuo Energy
(projet financé par l'AFD).
© Éric Legrand



DES GARANTIES POUR STIMULER LES INVESTISSEMENTS DES PME

L'AFD apporte sa garantie aux banques afin de catalyser l'octroi de prêts bancaires aux très petites entreprises et aux PME ultramarines pour financer leurs investissements. Plusieurs fonds de garantie sont disponibles selon les géographies, notamment le Fonds DOM dans les départements d'Outre-mer et les collectivités de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ; les fonds de garantie de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon ; le fonds de garantie géré par la Sogefom, filiale de l'AFD, pour les collectivités du Pacifique.

En 2011, l'activité globale des fonds de garantie est restée stable en valeur recouvrant des évolutions contrastées. L'arrêt au 31 décembre 2010 des garanties spécifiques mises en place dans le cadre du plan de relance aux PME a été contrebalancé par la progression (+18 % pour atteindre 109 millions d'euros) des octrois sur les « garanties classiques » du Fonds DOM, ce qui atteste d'un véritable dynamisme du Fonds depuis sa reprise par l'AFD en 2009.

Les montants de garanties apportés par la Sogefom dans le Pacifique stagnent, matérialisant les difficultés économiques de la Polynésie française.

PRÊTS, MICROFINANCE ET CAPITAL-INVESTISSEMENT

L'AFD propose différents outils financiers aux entreprises ultramarines pour accompagner leurs projets et leur développement. Ainsi, elle attribue des prêts directs à moyen et long terme dans le cadre de cofinancements bancaires. Ces prêts ont vocation à

"L'AFD, en tant que représentant d'Oséo, est pour nous, un relais financier important et nous permet, en nous accordant des avances, de dégager la trésorerie nécessaire au règlement de nos dépenses quotidiennes. Ainsi, l'AFD et Oséo sont de vrais partenaires du quotidien."

Joël FRANCILLONNE

Président de l'association « Ciel de Case »

Créée en 1996 à Kourou, l'association « Ciel de Case » accompagne des jeunes en difficultés : appui éducatif, insertion, soutien matériel et psychologique. D'une capacité d'accueil de 60 jeunes, âgés de 13 à 21 ans, elle emploie une soixantaine de salariés. L'AFD, via sa représentation Oséo, soutient cette association par un financement court terme qui a pour objet de financer les créances que les entreprises détiennent sur le secteur public et les grands donneurs d'ordre privé.



SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

SOUTENIR LA FILIÈRE AVICOLE

Représentant moins de 1 % de la valeur ajoutée produite, le secteur primaire est peu développé à Saint-Pierre-et-Miquelon notamment en raison du climat rigoureux. Pourtant, l'élevage

avicole est assez dynamique. Les deux exploitations positionnées sur cette filière assurent près de 30 % de la consommation locale de viande fraîche et 70 % de la production d'œufs. En respect de

la réglementation européenne, l'AFD accompagne la Société Saint-Pierraise d'élevage dans la mise aux normes de ses installations en garantissant le concours de l'établissement financier local

destiné au remplacement de ses cages de poules pondeuses, via le fonds de garantie de Saint-Pierre-et-Miquelon.

financer des projets d'investissement d'envergure sur les territoires ultramarins ou à l'international. En 2011, première année de leur déploiement, quatre projets ont été accompagnés pour un montant total de 26,5 millions d'euros, essentiellement dans le secteur des énergies renouvelables.

L'AFD appuie également le secteur de la microfinance ainsi que les structures solidaires de crédit et d'accompagnement qui favorisent l'auto-emploi et la création de micro-entreprises dans l'ensemble de l'Outre-mer. Elle est un partenaire historique et privilégié de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) qu'elle a aidée à s'implanter dans l'Outre-mer. Ses fonds de garantie permettent également de garantir les prêts des plates-formes locales de France Initiative et du Réseau Entreprendre.

D'autre part, depuis 2003, l'AFD a engagé un dispositif pilote de capital-investissement dédié au renforcement des fonds propres des PME dans les départements d'Outre-mer. En 2011, elle a contribué à faire évoluer ce schéma à La Réunion où une société de gestion de participations gèrera à partir de 2012 deux fonds communs de placement à risques.

SOUTENIR L'INNOVATION ET LA CROISSANCE VIA OSÉO

L'AFD diffuse également tous les produits « d'intérêt économique général » d'Oséo (établissement public qui finance l'innovation et la croissance des PME françaises) dans les départements d'Outre-mer, à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Cette activité de représentation est formalisée depuis juin 2009 par une convention générale de partenariat qui lie les deux institutions.

Les financements de court terme proposés répondent aux besoins de trésorerie des petites, moyennes ou grandes entreprises, titulaires de commandes de grands comptes, publics ou privés. Pour les DOM, via la représentation par l'AFD, Oséo a octroyé 273 millions d'euros au titre des facilités court terme en 2011. Cela représente près de 10 % du total octroyé par Oséo en France.

Les subventions ou avances remboursables accompagnent l'entreprise dans son projet d'innovation et l'aident à réunir les financements nécessaires à la réalisation de son programme d'investissements

innovants (R&D). L'AFD a repris la représentation de cette activité depuis 2009. La montée en puissance est progressive. Les montants octroyés ont doublé entre 2010 et 2011 pour atteindre 1,1 million d'euros. Assimilables à des quasi fonds propres, les prêts dits « mezzanines », à moyen et long terme, accompagnent l'entreprise dans ses projets de développement, partagent le risque qui s'y rattache, facilitent l'accès au crédit bancaire ainsi que la recherche d'investisseurs en capital. Le nombre d'entreprises ultramarines accompagnées a fortement augmenté entre 2010 et 2011 et le total des prêts atteint 3,1 millions d'euros. Enfin, qu'il s'agisse pour l'entreprise d'exporter, de s'implanter à l'étranger ou de développer des coopérations scientifiques et techniques avec d'autres pays, des prêts à moyen terme permettent de renforcer la structure financière de l'entreprise et de financer ses investissements. L'AFD a ainsi accompagné cinq entreprises ultramarines en 2011. ♦



Télécommunications

RENFORCER LA QUALITÉ DES RÉSEAUX MOBILE ET INTERNET GUADELOUPÉENS

L'entreprise Aiphanes, créée en 2009, propose aux opérateurs de téléphonie mobile et internet les infrastructures nécessaires à l'amélioration de la qualité du service à la population, dans les zones de faible couverture ou lorsque les emprises foncières disponibles sont rares. L'AFD a accompagné la création, puis le développement de cette entreprise à travers l'octroi de garanties de prêts bancaires au titre du Fonds DOM.

FINANCER L'HABITAT ET L'AMÉNAGEMENT URBAIN



POINTE-À-PITRE

Nouvelle résidence Christian Galpin
en centre-ville

L'AFD CONSACRE
10 MILLIONS
D'EUROS À LA MISE
AUX NORMES SISMQUES
DE L'IMMOBILIER
EN MARTINIQUE

*Un des axes prioritaires d'action
de l'AFD dans les territoires ultramarins
est de répondre aux importants besoins
en matière de logement social.*

L'aménagement urbain dans son ensemble représente 113 millions d'euros de financements autorisés, soit 17 % des engagements pour compte propre de l'AFD en Outre-mer.

UN ENGAGEMENT EN COLLABORATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Aux côtés des collectivités territoriales, l'AFD participe, pour son compte et pour celui de l'État, au capital de sept sociétés immobilières d'Outre-mer (les SIDOM : SIMAR en Martinique, SIG en Guadeloupe, SIGUY et SIMKO en Guyane, SIDR à La Réunion, SIM à Mayotte et SIC en Nouvelle-Calédonie). Celles-ci constituent, chacune dans leur département ou territoire, le principal acteur du logement social. En 2011, la montée en puissance de l'activité de production des SIDOM se confirme. Les livraisons de

logements sociaux et intermédiaires ont franchi un nouveau palier ; 2 900 logements ont été livrés en 2011 contre 2 100 en 2010 et 1 500 en 2009. Quant aux logements en chantier, on en dénombre 6 700.

Cette augmentation est le fruit de la mobilisation des SIDOM pour répondre aux enjeux urbains portés par l'État et les collectivités locales ultramarines. En amont, leur activité d'aménagement s'est également développée, de manière à maîtriser des emprises foncières et à préparer la poursuite de la production de logements aidés au bénéfice des populations.

Fin 2011, le patrimoine locatif consolidé des SIDOM comprend 69 200 unités, représentant ainsi, entre 49 % et 73 % du secteur du logement aidé selon les territoires considérés.

Ces activités reflètent également l'implication des SIDOM pour soutenir la commande publique en faveur des entreprises de BTP et de services. Dans un environnement économique instable, l'activité des SIDOM constitue un élément déterminant de la croissance endogène des territoires ultramarins et permet la préservation et la création de nombreux emplois, ce qui participe au soutien de la consommation. ♦



Aménagement du territoire

METTRE AUX NORMES PARASISMIQUES LE BÂTI ANCIEN DE LA SIMAR EN MARTINIQUE

Une étude sur la vulnérabilité sismique de l'ensemble du parc de la Société immobilière de la Martinique (SIMAR) construit avant 1998 a permis d'identifier 3 600 logements éligibles à des travaux de confortement. Une programmation de travaux concerne une première tranche de 2 000 logements pour un coût global de 20 millions d'euros dont 10 millions financés par des crédits AFD. Ces travaux visent, d'une part, à limiter et retarder le risque d'effondrement des bâtiments les plus vulnérables et, d'autre part, à sécuriser les cheminements afin de permettre l'évacuation des occupants dans les premières minutes cruciales d'un séisme. Deux premières opérations de confortement sismique sont en cours d'exécution à Fort-de-France et au François, où l'on trouve respectivement 314 logements construits en 1964 et 56 logements construits en 1973. Ces deux chantiers représentent un investissement total de 5 millions d'euros ; un prêt de l'AFD finance 45 % de cette somme.

LA RÉUNION

PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX DE QUALITÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Dans la ville du Port, les immeubles de logements Florès - 77 appartements en locatif social dont 53 logements étudiants - et Malacca - 61 logements en locatif intermédiaire - ont été inaugurés en décembre 2011. Cet ensemble immobilier de sept étages a été réalisé par la Société immobilière du Département de La Réunion (SIDR), dont l'AFD est actionnaire, selon des pratiques responsables et durables : orientation optimisée en matière thermique et acoustique, logements traversants, isolation de la toiture et de la façade... L'équipement photovoltaïque en toiture produit de l'électricité revendue à EDF par convention et l'eau chaude des logements est produite par des capteurs solaires.

Les surcoûts environnementaux du projet ont été financés par l'AFD qui a octroyé à la SIDR un prêt de 2,4 millions d'euros, lequel a également permis l'équipement en chauffe-eaux solaires de plus de 300 logements sociaux anciens de la SIDR situés sur la commune du Port.



« Plus de 2 000 nouveaux logements prévus, 60 000 m² d'équipements programmés (écoles, crèches, maisons de quartier, bureaux, commerces, activités tertiaires...), 80 % du territoire urbain transformé, le projet de rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre (RUPAP) est l'un des programmes les plus importants qu'ait connus la ville. Soutenu par l'AFD, l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), les bailleurs sociaux, les élus et les habitants, notre projet représente un budget de 454 millions d'euros. Si l'on y ajoute le projet qui concerne les Abymes, notre communauté d'agglomération « Cap Excellence » aura investi près de 800 millions d'euros pour remettre à niveau des quartiers dont les logements, datant de la « première » rénovation urbaine (1960/1980), se sont fortement dégradés. Plus de 2 500 logements devenus vétustes et dangereux seront démolis, pour laisser la place à des habitations modernes, confortables, répondant aux normes antisismiques les plus strictes. On y trouvera tout type de logements, dont des logements sociaux accessibles aux plus démunis. Il me tarde d'être en 2016, date prévue de fin des travaux, pour voir si nous avons pleinement réussi cette mutation dont Pointe-à-Pitre ne pouvait faire l'économie. »

Jacques BANGOU

Maire de Pointe-à-Pitre

ENCOURAGER LA COOPÉRATION RÉGIONALE

LA RÉUNION

Entrepôt-séchoir du groupe Fibres,
accompagné par l'AFD
dans son développement international.

Secteur privé

ACCOMPAGNER UN GROUPE RÉUNIONNAIS DANS SON DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

L'Agence accompagne les territoires ultramarins dans leur ouverture à l'international et dans leurs coopérations avec les pays voisins.

16

Les États généraux de l'Outre-mer ont mis l'accent sur la nécessité d'accroître l'insertion des territoires dans leur espace régional. Présente à la fois dans l'Outre-mer et dans les États voisins, qui sont pour la plupart des pays en développement ou émergents, l'Agence mène des actions pour favoriser leur coopération. L'AFD accompagne ainsi les territoires ultramarins dans leurs projets avec les pays voisins et, dans le cadre de son mandat international, elle mène des actions directement dans ces pays pour favoriser leur développement, améliorer l'état sanitaire et les conditions de vie des populations et, ainsi, aider à réguler les flux migratoires.

Pour favoriser les échanges économiques régionaux, l'AFD finance des infrastructures notamment portuaires, aériennes et de télécommunication dans les départements et collectivités d'Outre-mer comme dans les États voisins. Par ailleurs, elle propose aux entreprises ultramarines différents outils financiers pour développer leur activité à l'international. La coopération régionale est aussi encouragée dans les domaines du climat, de la biodiversité et de la santé. En 2011, l'AFD a poursuivi ses actions concrètes

pour favoriser l'insertion régionale des Outre-mer. Dans cette optique, elle a participé à la création de trois fonds régionaux destinés à financer des études sur l'intégration régionale qui sont logés à la Communauté de l'océan Indien (COI), à la Communauté du Pacifique Sud (CPS) et à l'Association des États de la Caraïbe (AEC).

L'Agence a également réalisé et publié l'étude « Guyane-Amapá : mieux structurer les territoires pour intensifier les échanges » dans le cadre du partenariat CEROM. Elle contribue ainsi à une meilleure connaissance mutuelle des deux territoires au moment où leurs liens économiques ont vocation à se renforcer du fait de la construction du pont sur l'Oyapock. Dans le Pacifique, elle a soutenu financièrement la stratégie d'intervention de l'Initiative déchets du Programme régional océanien pour l'environnement. Enfin, dans l'océan Indien, elle a accompagné le groupe Fibres, acteur majeur de la filière bois, dans son développement au Mozambique. ♦

L'AFD A PARTICIPÉ À LA CRÉATION DE 3 FONDS RÉGIONAUX D'ÉTUDES SUR L'INTÉGRATION

Le groupe Fibres est spécialisé dans l'importation, la transformation et la commercialisation de bois et de ses dérivés. Composé de plusieurs sociétés à La Réunion et à Mayotte, il s'est engagé dans une stratégie de croissance à l'international, en particulier au Mozambique. La société y exploite une concession forestière de 100 000 hectares de manière raisonnée et s'inscrit dans une démarche d'aide au développement des populations locales et de protection de la biodiversité. Après un premier appui à La Réunion via le Fonds DOM, l'AFD a octroyé un prêt au groupe, en 2011, pour financer le développement de son activité à l'exportation et pour accompagner son expansion au Mozambique. Dans un second temps, le groupe a bénéficié d'une garantie de 50 % du FASEP-Garantie (DG Trésor, AFD, Coface et Oséo) en vue de garantir contre le risque économique ses apports en fonds propres dans sa filiale mozambicaine.



ANNEXES

17
— 22

Composition au 1^{er} mai 2012

COMPOSITION DU COMITÉ OUTRE-MER

PRÉSIDENT
Pierre-André PÉRISSOL

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Laura TORREBRUNO
Chef du bureau chargé de l'Outre-mer
à la Direction générale du Trésor

Chantal MIRAILLES
Adjointe au chef du bureau chargé de l'Outre-mer
à la Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

Marc DEL GRANDE
Sous-directeur du service des politiques publiques
à la Délégation générale à l'Outre-mer

Thierry MAHLER
Chef du département de la vie économique, de l'emploi
et de la formation du service des politiques publiques
à la Délégation générale à l'Outre-mer

Karine DELAMARCHE
Chef du département des collectivités locales
à la Délégation générale à l'Outre-mer

Sébastien CREUSOT
Adjoint au chef du département des collectivités locales
à la Délégation générale à l'Outre-mer

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guy DUPONT
Président honoraire de la FEDOM

Pierre ARNAUD
Vice-président de la Compagnie Fruitière

Guy FABRE
Directeur Outre-mer de l'ADEME

MEMBRES ÉLUS REPRÉSENTANT LE PERSONNEL DE L'AFD

Denis VASSEUR

Jean-Bernard VÉRON

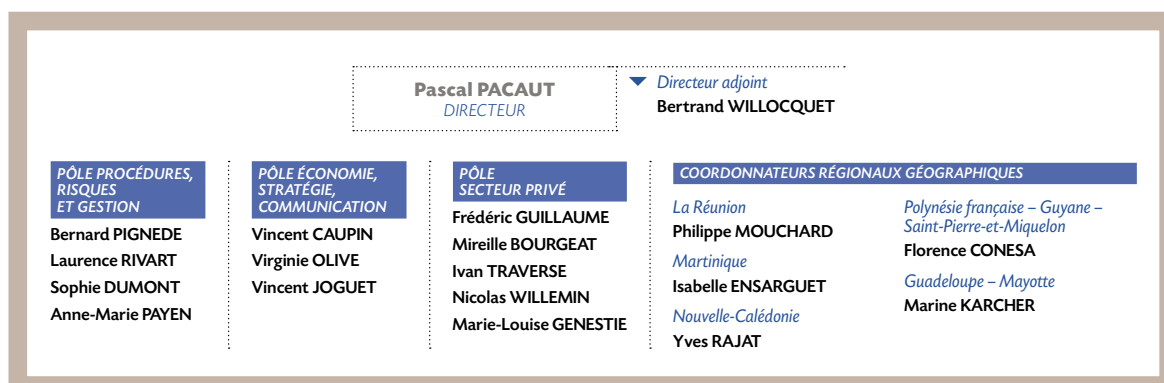
Commissaire du gouvernement : **Claude WARNET**

MEMBRE TITULAIRE **MEMBRE SUPPLÉANT**

GOVERNANCE

Le Conseil d'administration de l'AFD comprend un Président et 17 membres nommés par décret dont 6 représentants de l'État. L'un de ces représentants est Vincent Bouvier, Délégué général à l'Outre-mer. Marc Del Grande, du service des politiques publiques, est son suppléant. Le Conseil d'administration délègue à un comité spécialisé, le comité Outre-mer, une partie de ses pouvoirs pour les opérations de financement dans l'Outre-mer. Un Conseil d'orientation stratégique renforce l'articulation entre les orientations politiques de développement dans les pays du Sud et en Outre-mer, décidées par le Gouvernement, et leur déclinaison opérationnelle par l'AFD.

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT OUTRE-MER



LES PUBLICATIONS

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Cette collection rassemble des monographies, travaux académiques et des contributions aux débats sur les politiques de développement de l'Outre-mer.

- N° 107 : Prises en charge spécialisées des patients des pays de l'océan Indien dans les hôpitaux de La Réunion : état des lieux et propositions
- N° 105 : Migrations et soins en Guyane
- N° 103 : Les approches de la pauvreté en Polynésie française : résultats et apports de l'enquête sur les conditions de vie en 2009
- N° 102 : Développement touristique de l'Outre-mer et dépendance au carbone
- N° 92 : La participation communautaire par-delà l'idéalisation et la diabolisation : Protection de la biodiversité à Soufrière, Sainte-Lucie
- N° 91 : Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie – Étude 2 : Soutenabilité de la croissance néo-calédonienne : un enjeu de politiques publiques
- N° 90 : Migration, santé et soins médicaux à Mayotte
- N° 82 : Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie
- N° 53 : Pourquoi s'ouvrir ? Contraintes et perspectives pour les économies ultramarines

PUBLICATIONS CEROM

À retrouver sur le site : www.cerom-outremer.fr

Né en 2004 et renouvelé en 2010, le partenariat Cerom réunit les expertises des organismes publics spécialisés dans l'analyse économique des Outre-mer : l'INSEE, les Instituts d'émissions, l'AFD, les instituts de statistique de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française. Ces analyses éclairent les politiques publiques.

Les bilans macroéconomiques de territoires

- Mutations et évolutions de l'économie mahoraise à la veille de la départementalisation - 2010
- Les défis de la croissance calédonienne - 2008
- Guyane : un développement sous contraintes - 2008

Les études "entreprises"

- Les entreprises à La Réunion 2000-2008 - 2011
- Les entreprises de Nouvelle-Calédonie - 2011

Les études thématiques

- Guyane-Amapá : Mieux structurer les territoires pour intensifier les échanges - août 2011
- Comparaison des prix entre la Polynésie française et la France métropolitaine en mars 2010 - octobre 2010
- Guyane - Suriname, une meilleure connaissance mutuelle pour une coopération renforcée - décembre 2008

Les documents de travail

Cette collection regroupe différentes analyses des économies d'Outre-mer.

Les tableaux de bord

Deux fois par an, les principaux agrégats et indicateurs économiques de la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont présentés sous forme d'un "tableau de bord".

Les synthèses des comptes économiques

Études élaborées chaque année pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et la Nouvelle-Calédonie.

PUBLICATIONS GÉOGRAPHIQUES, SECTORIELLES ET THÉMATIQUES

- Bilan des dispositifs de garantie du plan de relance mis en place par l'AFD en Outre-mer
- Étude sur les enjeux de l'intégration économique régionale pour les PME/PMI de la Guyane
- Le coût économique des déficiences de l'assainissement en Polynésie française

L'AFD et...

Ces publications présentent les activités opérationnelles de l'AFD dans les différents territoires d'Outre-mer.

- L'AFD et le secteur privé en Guyane
- L'AFD et la Guyane
- L'AFD et le secteur privé en Martinique
- L'AFD en Nouvelle-Calédonie

PAROLES D'ACTEURS

Les Outre-mer – Plurielles, naturelles, entrepreneuriales

En cette année des Outre-mer, l'AFD donne la parole à ceux qui, par leurs engagements professionnels, politiques, associatifs et citoyens, accompagnent le développement économique et social de ces territoires et répondent aux attentes et aux besoins de leurs populations. Loin de la France métropolitaine mais membres à part entière de la République, marché local étroit mais potentiel régional important, fort taux de chômage mais dynamisme des PME, vulnérabilité aux catastrophes naturelles mais richesses environnementales exceptionnelles, contraintes et atouts communs mais parcours historiques et statuts différents ; les Outre-mer sont plurielles. Cet ouvrage est l'occasion de découvrir leurs facettes, leurs points communs et leurs divergences.

VIDÉOS

Série de films consacrés à l'Outre-mer

En 2011, l'AFD est partenaire d'une série de films sur le développement économique en Outre-mer, diffusée en 2012 sur France Ô et Outre-mer 1^{ère}. L'objectif est de mieux faire connaître les grands enjeux de ces territoires et de mettre en avant les initiatives sur le terrain. Sept films de 26 minutes couvriront les thèmes suivants : être chef d'entreprise en Outre-mer ; habiter et vivre en Outre-mer ; protéger et valoriser les ressources naturelles en Outre-mer ; l'enjeu de l'eau en Outre-mer ; les défis de la santé en Outre-mer ; l'Outre-mer et ses voisins ; gérer une collectivité en Outre-mer. Les tournages se sont déroulés en Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Martinique, Guadeloupe, Guyane et à La Réunion.

LES PROJETS AUTORISÉS

par l'AFD en 2011

Cette liste des projets autorisés par l'AFD dans les territoires ultramarins ne comprend que les financements par prêts.

TERRITOIRE	SECTEUR	PROJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (EN MILLIONS D'EUROS)
GUADELOUPE	COHÉSION SOCIALE	Construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées	Collectivité locale	11,6
		Financement partiel du programme d'équipement	Collectivité locale	20
		Mise aux normes de sécurité incendie et création d'un centre de rééducation nutritionnelle	Établissement hospitalier	2,5
		Programme pluriannuel d'investissement	Collectivité locale	20
		Reconstruction d'une école maternelle	Collectivité locale	2
		Renforcement parasismique d'une école	Collectivité locale	2,1
	ENVIRONNEMENT	Financement partiel du programme d'équipement	Collectivité locale	3,4
		Financement du programme d'investissement	Collectivité locale	2,5
GUYANE	AMÉNAGEMENT URBAIN	Construction d'une maison des entreprises	Administration publique locale	0,1
		Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	16,8
		Réhabilitation d'un quai portuaire	Administration publique locale	5,8
	COHÉSION SOCIALE	Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	0,7
	ENVIRONNEMENT	Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	0,1
LA RÉUNION	AMÉNAGEMENT URBAIN	Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	24,1
		Financement partiel du programme d'investissements portuaires	Administration publique locale	11
	COHÉSION SOCIALE	Financement du budget d'investissement	Établissement hospitalier	35
		Financement du budget d'investissement	Fondation	5
	ENVIRONNEMENT	Financement de l'installation de serres photovoltaïques	Entreprise privée	2
		Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	15
		Financement des investissements dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement	Collectivité locale	4
		Financement des investissements dans le domaine de l'eau potable	Collectivité locale	1,4
		Projet photovoltaïque	Entreprise privée	5
	MARTINIQUE	AMÉNAGEMENT URBAIN	Financement du budget d'investissement	Collectivité locale
Financement d'un plan de relance			Collectivité locale	7
Réhabilitation d'un marché			Collectivité locale	0,4
Rénovation urbaine			Collectivité locale	0,4
Restructuration financière			Collectivité locale	1,5

TERRITOIRE	SECTEUR	PROJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (EN MILLIONS D'EUROS)	
	COHÉSION SOCIALE	Financement du plateau technique d'un hôpital	Établissement hospitalier	12,2	
		Financement du budget d'investissement	Établissement hospitalier	0,5	
		Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	3,4	
		Financement partiel du programme d'investissement - Construction scolaire	Collectivité locale	2	
	ENVIRONNEMENT	Adduction en eau et renforcement de réseau	Association syndicale	11	
		Financement d'un parc photovoltaïque	Entreprise privée	4,5	
		Investissement eau et assainissement	Régie des eaux	5	
		Réhabilitation d'une décharge	Collectivité locale	10	
	SECTEUR PRODUCTIF	Développement des activités commerciales dans la région Caraïbes	Entreprise privée	15	
	MAYOTTE	AMÉNAGEMENT URBAIN	Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	3
			Renforcement des capacités de production	Entreprise publique	75
	NOUVELLE-CALÉDONIE	AMÉNAGEMENT URBAIN	Aménagements du port	Établissement public	16,8
			Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	1,8
	COHÉSION SOCIALE	Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	18,5	
		Financement d'un hôpital	Établissement hospitalier	40	
	ENVIRONNEMENT	Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	15,3	
		Financement du programme d'assainissement	Collectivité locale	12,6	
		Financement d'une installation de stockage des déchets	Collectivité locale	0,7	
	SECTEUR PRODUCTIF	Financement partiel d'une usine	Établissement public	170	
	POLYNÉSIE FRANÇAISE	ENVIRONNEMENT	Financement du budget d'investissement	Collectivité locale	0,1
		SECTEUR PRODUCTIF	Refinancement de la Socredo	Institution financière	35
	SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	SECTEUR PRODUCTIF	Refinancement bancaire	Institution financière	5
	TOTAL				671

LE RÉSEAU AFD EN OUTRE-MER



CAYENNE GUYANE, GUYANA, SURINAME, AMAPÁ (BRÉSIL)

LOTISSEMENT LES HÉLICONIAS
ROUTE DE BADUEL – BP 1122
97345 CAYENNE CEDEX

TÉL. : (33) 5 94 29 90 90
FAX : (33) 5 94 30 63 32

afdcayenne@afd.fr

<http://guyane.afd.fr>



FORT-DE-FRANCE MARTINIQUE, PETITES ANTILLES

(à partir du 1^{er} août 2012)
IMMEUBLE CASCADES III
PLACE FRANÇOIS MITTERRAND – BP 804
97244 FORT-DE-FRANCE CEDEX

TÉL. : (33) 5 96 59 44 73
FAX : (33) 5 96 59 44 88

afdfortdefrance@afd.fr

<http://martinique.afd.fr>



MAMOUDZOU MAYOTTE

RÉSIDENTE SARAH,
PLACE DU MARCHÉ
BP 610 KAWÉNI
97600 MAMOUDZOU

TÉL. : (33) 2 69 64 35 00
FAX : (33) 2 69 62 66 53

afdmamoudzou@afd.fr

<http://mayotte.afd.fr>



MATA-UTU WALLIS ET FUTUNA

ROUTE TERRITORIALE N°1
VILLAGE DE AKA AKA,
DISTRICT DE HAHAKE
BP 976 – 98600 WALLIS

TÉL. : (681) 72 25 05
FAX : (681) 72 20 03

afdmatautu@afd.fr

<http://wallisetfutuna.afd.fr>



NOUMÉA NOUVELLE-CALÉDONIE, WALLIS ET FUTUNA, VANUATU, ÉTATS INSULAIRES DU PACIFIQUE-SUD

1 RUE DE BARLEUX – BP J1
98849 NOUMÉA CEDEX

TÉL. : (687) 24 26 00
FAX : (687) 28 24 13

afdnoumea@afd.fr

<http://nc.afd.fr>



PAPEETE POLYNÉSIE FRANÇAISE

IMMEUBLE HOKULE'A
2 RUE COOK – PAOFAI
BP 578 – 98713 PAPEETE

TÉL. : (689) 54 46 00
FAX : (689) 54 46 01

afdpapeete@afd.fr

<http://polynesie.afd.fr>



POINTE-À-PITRE GUADELOUPE, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN

PARC D'ACTIVITÉS DE LA JAILLE
BÂTIMENT 7 – BP 110
97122 BAIE-MAHAULT

TÉL. : (33) 5 90 89 65 65
FAX : (33) 5 90 83 03 73

afdpointeapitre@afd.fr

<http://guadeloupe.afd.fr>



SAINT-DENIS LA RÉUNION, TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

44 RUE JEAN COCTEAU
BP 2013 – 97488 SAINT-DENIS CEDEX

TÉL. : (33) 2 62 90 00 90
FAX : (33) 2 62 21 74 58

afdstdenis@afd.fr

<http://reunion.afd.fr>



SAINT-PIERRE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

22 PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
BP 4202 – 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

TÉL. : (33) 5 08 41 06 00
FAX : (33) 5 08 41 25 98

agence@iedom-spm.fr

<http://saintpierreetmiquelon.afd.fr>

LES CRÉDITS

COORDINATION AFD – Laureline Felder, Marie de Jerphanion, Benjamin Neumann

RÉDACTION AFD – Vincent Joguet

CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION **NOISE** 15, rue Ambroise Thomas 75009 Paris – www.noise.fr - Édition et coordination : Lionel Bluteau. Assistante : Jeanne Sophie Camuset. Direction artistique : Dorothée Thomassin. Maquette : Julien Desperiere. Photogravure : RVB Editions. Fabrication : Vision Prod'

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

COUVERTURE. AFD Fort-de-France, DR / Éric Thauvin, AFD / Rénovation urbaine, Ville de Pointe-à-Pitre / Philippe Percheron, AFD
P 4 : Dominique Fradin / P 7 : Marc Le Chélard / P 8-9 : Droits réservés / P 9 : Alain Charles / P 10 : Thomas de Gubernatis, AFD ; Raymond Risede / P 11 : Éric Scotto / P 12 : Éric Legrand, DR ; Joël Francillonne / P 13 : Bill and Melinda Gates Foundation, Creative Commons / P 14-15 : Rénovation urbaine, Ville de Pointe-à-Pitre / P 15 : Jacques Bangou / P 16 : Yvan Mainix / P 17 : Marc Le Chélard

Ce rapport est imprimé avec des encres végétales et non minérales. Les encres végétales destinées à l'imprimerie emploient principalement le soja et le colza. Elles disposent de plusieurs atouts : elles utilisent des ressources renouvelables (huiles de tournesol, de colza, de soja, de lin), leur emploi permet de réduire les émissions de gaz carbonique. De plus, l'évaluation comparative entre les huiles minérales et les huiles végétales montre que ces dernières sont facilement biodégradables.

Dépôt légal : juin 2012





développeur d'avenir durables

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5, RUE ROLAND BARTHES - 75598 PARIS CEDEX 12
TÉL. : +33 1 53 44 31 31 - FAX : +33 1 44 87 99 39

www.afd.fr

<http://outremer.afd.fr>